



D.2026.02.11.6.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Février 2026

6 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

6.3 - Poste de Chef ou cheffe de projets patrimoine bâtiments et infrastructures – Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissements – Procédure de recrutement. Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

L'an deux mille vingt-six, le onze février, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, Tisséo Collectivités, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X (chapitre 7)	X (M. Carles : chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
BRIAND Sacha	X (chapitre 7)	X (M. Jop : chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre		X (Mme Ochoa)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION			
GUYOT Philippe	X		
LE MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tissé-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Depuis une dizaine d'années, Tisséo Collectivités développe, d'une manière inédite, son réseau de transport public et de nouveaux services de mobilités. Il doit relever les défis de décarbonation des mobilités, de l'adaptation aux changements climatiques tout en améliorant la performance du réseau existant. L'atteinte de ces objectifs repose sur la pérennité du patrimoine de Tisséo Collectivités dont le périmètre va doubler avec la mise en service prochaine de la Connexion Ligne B et de la Ligne C du métro.

La Direction Gestion du Patrimoine a en charge le renouvellement, la mise en conformité et le développement des ouvrages et biens de Tisséo Collectivités. En son sein, le service Bâtiments et Infrastructures assure ces missions sur les bâtiments, infrastructures, ouvrages d'art et équipements techniques associés. Le présent recrutement d'un chef de projet Bâtiments et Infrastructures intervient en remplacement du départ en retraite d'un agent de ce service, afin de poursuivre les actions menées sur le patrimoine.

Le Chef ou la cheffe de projets est chargé (e) de :

- Participer à définir une Stratégie Patrimoniale sur les thématiques qui lui sont attribuées et la mettre en œuvre ; pour cela il réalise les études et diagnostics nécessaires en intégrant le volet réglementaire ;
- Établir et piloter les programmes d'opérations sous maîtrise d'ouvrage de Tisséo Collectivités ;
- Élaborer, en relation avec la Direction Achats et Commande Publique, les marchés nécessaires à la réalisation des opérations sous maîtrise d'ouvrage de Tisséo Collectivités ainsi que les marchés d'études et diagnostics ;
- Contribuer à l'élaboration de la Programmation Pluriannuelle des Investissements en collaboration avec l'exploitant, la décliner et l'exécuter, en lien avec le Contrat de Service Public et en cohérence avec la mise en œuvre du Projet Mobilités ;
- Travailler en collaboration avec l'exploitant et en relation avec la Direction Pilotage Réseau, responsable du pilotage du Contrat de Service Public entre l'exploitant et Tisséo Collectivités.

Le Chef ou la cheffe de projets devra être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 d'ingénieur généraliste idéalement avec une première expérience dans le domaine de la construction.

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et il sera pourvu prioritairement par voie statutaire.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article L338-2 du CGFP).

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent au cadre d'emploi d'ingénieur sur la base des titres et diplômes détenus.

L'échelon de recrutement dans le grade sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle et du diplôme détenu par le candidat par application du barème suivant :

- Moins de 3 ans d'expérience : du 1er au 2ème échelon du grade d'ingénieur.
- Jusqu'à 6 ans d'expérience : du 3ème au 4^{ème} échelon du grade d'ingénieur.
- Au-delà de 6 ans d'expérience : à partir du 5^{ème} échelon du grade d'ingénieur.

Le tableau des effectifs sera adapté en conséquence.

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire applicable à Tisséo Collectivités ainsi que des avantages acquis de la collectivité.

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante d'autoriser le Président de Tisséo Collectivités à engager la procédure de recrutement et à le pourvoir selon les modalités ci-dessus exposées.

Le Comité Syndical

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à engager la procédure de recrutement et à pourvoir le poste de Chef ou cheffe de projets patrimoine bâtiments et infrastructures relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux conformément aux dispositions du code général de la fonction publique.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES